

Canada. Au cours des 50 dernières années, le Canada a apporté une importante contribution, à la fois constructive et soutenue, à tous les secteurs d'activité des Nations Unies : la paix et la sécurité, l'aide au développement, les droits de la personne, les affaires économiques et sociales, et l'environnement.

À titre de pierre angulaire d'un système international fondé sur des règles, les Nations Unies s'imposent depuis toujours comme un forum essentiel, par lequel nous cherchons à influencer sur le cours des affaires mondiales, à préserver notre sécurité et notre souveraineté dans un contexte mondial stable, et à promouvoir nos intérêts commerciaux et économiques. L'ONU nous permet également de protéger et de faire rayonner les valeurs canadiennes telles que l'équité, l'égalité des chances et le respect des droits de la personne.

Seules les discussions et les négociations multilatérales permettent de progresser dans des domaines tels que la promotion des droits de la personne et de la justice, la prévention et la réduction de la dégradation de l'environnement, la réduction de la pauvreté et la promotion du développement et de la sécurité des personnes à l'échelle internationale. L'ONU constitue le seul forum vraiment mondial. Il n'est donc pas surprenant que l'appui à cette organisation soit enraciné dans l'ensemble de la société canadienne.

Pour le Canada, l'action des Nations Unies est aussi pertinente qu'en 1945, sinon davantage. Le livre blanc sur la politique étrangère canadienne publié en 1995, *Le Canada dans le monde*, est formel à ce sujet :

*Les Nations Unies continuent d'être le véhicule par excellence pour la poursuite de nos objectifs de sécurité dans le monde. La collaboration avec les autres États membres constitue pour le Canada le meilleur moyen de faire avancer ses priorités à ce chapitre. Dès lors, notre sécurité future passe par le succès de l'ONU.*

Le Canada a participé à presque toutes les grandes opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Cette organisation est un outil essentiel par lequel les Canadiens et d'autres peuples s'emploient à promouvoir la sécurité des personnes, notamment en débarrassant le monde des mines antipersonnel, en freinant le trafic des armes légères militaires et en mettant un terme à l'enrôlement des enfants dans les armées. Dernièrement, en présidant les négociations qui ont conduit à la création de la Cour criminelle internationale, ces efforts ont aussi consisté à lever l'impunité dont jouissent les criminels de guerre.

Le Canada appuie tout particulièrement la réforme en cours au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour que celle-ci demeure sensible aux intérêts et aux préoccupations de ses membres, et capable de dissiper les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale. À cette fin, le Canada s'engage à renforcer la capacité des Nations Unies à prendre des mesures préventives, à accroître ses capacités d'action rapide, à améliorer le fonctionnement de ses instances décisionnelles et à redresser sa situation financière.

Notre quote-part du budget des Nations Unies vient au huitième rang, après celle des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, du

Photo ACDI : Peter Bennett

